

Colloque parisien organisé par la Conférence Nationale des Académies en octobre 2019

L'Innovation

s confrères,

Le colloque parisien se tiendra en octobre 2019, mais une expérience déjà longue m'incite à vous informer dès maintenant du sujet qui a été retenu par le Bureau, avec l'accord du Chancelier Xavier Darcos. C'est « **L'innovation** ». Cette même forme couple avec la tradition et l'héritage qui nous ont occupés en 2017, en les niant pour les dépasser. Elle pose contre la routine et l'immobilisme.

Le mot n'apparaît de façon répandue qu'au XVI^e siècle, tiré du latin tardif *innovatio*. On le trouve avec un sens le plus souvent péjoratif, chez Amyot, Du Bellay et Montaigne :

« On ne presse un état que l'innovation ; le changement politique donne seul forme à l'injustice et à la tyrannie. » (Montaigne, IV 82). On retrouve la même défiance chez Calvin qui a pourtant fortement contribué à ébranler les antiques structures de la société. L'innovation est donc liée aux grands bouleversements de la Renaissance. Au XVIII^e siècle la révolution lente conduit vers un sens plus positif, même si Rousseau s'en méfie encore. Au XIX^e siècle puis au XX^e siècle, l'innovation se restreint aux domaines scientifique, technologique et économique, avec Schumpeter.

Antoine Bergson avait déjà proposé une définition plus large en la considérant comme fondée sur l'éternelle aspiration humaine qui nous pousse à toujours mieux faire. C'est ce sens que nous retiendrons, de façon à mettre à notre réflexion de couvrir un champ plus large, englobant toutes les compétences de nos compagnies dans les domaines des beaux-arts, des lettres, des sciences, de la politique et de la réflexion philosophique. Nous reviendrons donc à l'innovation son sens premier. En effet l'innovation suppose que l'on quitte les sentiers battus par les trop nombreux mais pour aller ailleurs, en refusant l'immobilisme. Cet écart par rapport à la routine rassurante est une inquiétude et contestation et ce, dans tous les domaines.

Il faudra garde de distinguer l'innovation de l'invention dans la mesure où l'invention précède l'innovation qu'elle fonde, l'innovation étant la mise en application de l'invention. Le champ est donc très large puisque notre recherche nous poussera à la fois à un retour en arrière, en examinant en quoi nos prédécesseurs, en particulier au sein de nos compagnies, ont fait preuve d'innovation, mais aussi à une prospective, en mettant en valeur des innovations fécondes et nouvelles.

Michel Woronoff